

La bonne affaire

Autor(en): **A.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 8

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^o, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 22 février 1919. — Salut à la « Terre enchantée » (Henri Croisier). — Lou lacé à la Julie (G.). — Récits d'autrefois (C. P.-V.). — Le bon soulier. — Lé sépara (Les dissidents). — Le silence. — Les berbots (A.). — Feuilletton : Du Jorat à la Cannebière (O. Badel), suite. — Boutades.

SALUT A LA « TERRE ENCHANTÉE ».

Un de nos compatriotes que le bolchévisme a chassé de Russie, où il était fixé depuis très longtemps, a l'amabilité de nous adresser la ballade que voici. M. Henry Croisier — c'est son nom — a fait, on s'en souvient, à Genève et à Lausanne, de très intéressantes conférences sur Lénine et la révolution russe. Il est fils de feu M. Louis Croisier, qui fut directeur des carrières de St-Triphon, puis du Crédit d'Aigle, et qui collabora avec fidélité, durant de nombreuses années, au *Conteur*, où ses articles, tant poais que français, prose et vers, étaient fort goûtés. Nous sommes donc doublement heureux d'accueillir l'aimable envoi de M. Henry Croisier et le remercions de son bon souvenir.

Ballade pour les « rescapés » de Russie.

CE sont les « retour de Russie »,
Honnêtes gens qu'un mauvais sort
Jeta dans les bras du Messie
Lénine et de Trosky consort.
Fuyant le froid, la faim, la mort,
Et la *Commune* tant vantée,
Ils ont fait un suprême effort
Pour revoir la terre enchantée.

Rien ne corrompt ni ne vicie
Leur cœur vaudois, franc comme l'or ;
Si leur âme s'est endurcie,
C'est pour mieux tremper le ressort
Qui se déclanche quand tout dort,
Et que s'en vient la nuit, hantée
Par le clocher, le lac, le port...
Ah ! revoir la Terre Enchantée !

Ces rescapés de Moscovie,
Payant au guignon un trésor,
Ont tout perdu, hormis la vie
Et le courage d'être fort.
Nonobstant le souci qui mord
Les gens à poche peu rentée
Ils s'abandonnent au transport
A revoir la Terre Enchantée !

Envoi.

Pays natal, vivant décor,
Suisse au grand ciel apparentée,
Donne-leur asile et confort !
N'es-tu pas la Terre Enchantée ?

HENRY CROISIER.

La bonne affaire. — Un monsieur d'un certain âge se présente dans un café.

— Vous êtes dans l'intention de remettre votre établissement ? demande-t-il au patron.

— Oui, monsieur.

— Votre établissement me convient. A mon âge, je ne pourrais guère me charger d'un grand café ; ce serait trop d'embaras. Il me faut quelque chose où je puisse être tranquille.

— Oh ! pour cela, monsieur, vous ne sauriez mieux tomber qu'ici : nous ne voyons jamais personne. — A. G.

LOU LACÉ A LA JULIE

Patois du Chenit.

GEORGE à l'Houdzâ¹, quanbin é bāvai cōtié coups étai on bin brav'homou. Toparein, quand l'avai mau à la teita é sé pliaisi à contrayié la Julie.

— On iadzon tié salliessi d'ouna grossa ribota, soun ami Tsâté vegne lou trovâ.

Tandi tié dévesâvon dé'cōuté lou fornêt (c'è-tai l'phaoura daou goûtâ), la Julie dese à soun homou :

— George ! mé fau vutou allâ quiri ouna metse tché lou gros Samuyet. Tandî que su via te *vovaitéré* lou lacé.

On momai apré lou lacé montâvé et Tsâté avancé lou brê po otâ la cassetta dé su lou fieu :

— Laisé cé lacé ! que li dese George : Le n'a pas de dé l'olâ, pière dé lou vesâ ! — G.

RÉCITS D'AUTREFOIS

LA mythologie indienne raconte que Siva, le grand régulateur de l'Univers, se trouvant, un jour, d'humeur plus gracieuse qu'à l'ordinaire, demanda à son épouse Parvoté ce qu'il pourrait faire pour lui être agréable. Sur quoi la déesse surprise et charmée — c'est toujours la mythologie qui parle — s'écria :

— Racontez-moi, je vous prie, une histoire nouvelle.

En lisant cela, l'autre jour, je pensai, tout à coup, qu'on ne raconte plus d'histoires. Le journal et le livre ont remplacé les contes d'autrefois. Quand je me remémore, par exemple, les récits que me racontait mon père, vieux montagnard, récits entendus pendant les soirées dans les chalets de montagne, autour du feu sommeillant sous la chaudière, dans l'ombre que dissipe à peine le « crézu », toute une série d'histoires — et des belles — me hantent, et des physionomies de vieux vachers, jasant en fumant leur pipe, m'apparaissent, s'exhumant pour ainsi dire de mes souvenirs réveillés.

C'étaient, disait mon père, pour la plupart, des histoires de revenants, et ceux qui les contaient s'imaginaient de bonne foi les avoir vécues. Ils parlaient lentement, à voix presque basse, avec une conviction parfaite de dire la vérité.

Le vieux Zuber, entre autres, ajoutait mon père, avait une façon de dire son aventure avec « la bête noire », qui nous donnait la peau de poule. Jadis, dans sa jeunesse, revenant d'une fête à Anzeindaz, la nuit, il avait été escorté longtemps par cette mystérieuse bête, noire et bëlante. Elle lui parut être un mouton perdu. Alors, l'ayant suivie, car elle se refusait à avancer, il l'avait prise sur ses épaules pour l'emporter à Gryon. Malheur ! L'étrange animal, collé à son dos, l'étreignit, tandis qu'une puissance inconnue l'obligeait à courir sans trêve, et plus il courait, plus le fardeau devenait pesant. Enfin, le pauvre malheureux s'était affaissé à demi-mort. Et, lorsqu'au matin, il re-

vint à lui, ... la bête était disparue sans laisser de traces.

Les fruitiers écoutaient ce récit sans sourcilier, et encore que je n'en crus pas la moitié, affirmait mon père, je regardais furtivement vers la porte close comme si la bête noire eût « taquiné le pécelet ».

Un autre avait rencontré, en Perche, un homme de haute taille portant une croix ; quatre grands gaillards le suivaient courbés en deux sous le poids du cercueil qu'ils avaient posé sur le sol en travers du chemin. Et notre homme ne put passer. Cloué à la terre, immobile, inerte, il dut attendre l'aube. Alors tout s'évanouit.

C'est terrible, disait Zuber. Mon oncle affirmait avoir vu le *bérou*, dans le Jura, quand il était fruitier. C'était terrible, aussi.

— Qu'est-ce pour une bête !

— Pas de bête du tout, mais un triste sire que le diable tourmentait assurément. Il courait la nuit entière, à quatre pattes, après avoir endossé une peau de bête, que d'ordinaire il cachait on n'a jamais su où. Quand il avait de ces « vertins », il dévorait les chiens, les moutons, les petits cochons, puis il courait, courait, courait, sans jamais se fatiguer.

Et d'autres récits suivaient bientôt ces confidences. Récits à donner le frisson, histoires de bras qui s'allongent pour accrocher une lanterne au sommet d'un clocher ou pour allumer à une grande distance un incendie inextinguible, aventures où l'or ruisselle et scintille sous le clair de lune de minuit, péripéties indescriptibles, épouvantements, sarabandes grotesques ou sévères, sur l'herbe de l'Alpe ; plaisanteries de *servants* malicieux. Que sais-je, tout y passait, un folklore entier. Parfois, la satire s'en mêlait ; les vieux vachers contaient, en pince-sans-rire, des aventures extraordinaires, en lesquelles le beau sexe n'était pas épargné, paraît-il.

Une de ces histoires, surtout, avait grand succès de rire chez mon père, et les auditeurs montagnards la prisait fort. On l'intitulait : *la femme qui remonte le courant*. La voici, telle que mon paternel la disait et autant que je m'en souviens.

Cette femme, d'un caractère plutôt acariâtre et d'un esprit porté à la contradiction, se disputait fréquemment avec son mari. Jusque-là, rien d'extraordinaire, n'est-ce pas. Un jour la querelle éclata au sujet de la moisson d'un champ de blé sur la question de savoir si la récolte serait coupée à la faucille ou fauchée à la faux. La scène se passait au bord d'une rivière, et comme la femme faisait des gestes très violents pour marquer le mouvement de la faux, elle perdit l'équilibre et tomba dans l'eau. Son mari la saisit aussitôt par les cheveux et lui tint la tête hors de l'eau, mais comme elle criait de plus belle : « Faucher ! Faucher ! Faucher ! » l'homme impatienté lui fit refaire le plongeon. Ce traitement hydrothérapique étouffa la voix de la dame mais ne refroidit en rien ses convictions, qu'elle manifesta énergiquement, en élevant les mains au-dessus de l'eau pour imiter

¹ « Houzard ». Son père avait servi sous Louis XVI.